## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAGORCE

**SEANCE DU 08 AVRIL 2025 à 20h30** 

Présents:

M. Bernard CHEVILLIAT, Mmes Marie-Laure GONTRAND Marianne PAILLERON, MM. Hervé

OZIL, Patrick ASTIER.

Mmes Sylvie CANTA, Hélène BERTRAND, Michelle FROMONT, Laurence HOTTE, Sidonie

JABBOUR, MM. Denis ROUME, Nordine BOUZRAA, David ALBRAND.

Absents:

M. Cyrille PONSOT qui donne procuration à Mme Marie-Laure GONTRAND.

M. Gwenaël CHAZOT qui donne procuration à Mme Laurence HOTTE.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

## DE\_2025\_54: DÉMOLITION DES TOILETTES PUBLIQUES

Trois entreprises ont été consultées :

- Vincent Nury TP: 8 021 € HT pour la destruction

- Reynouard : 5 600 € HT sans réfection

- Olivier Richard : 6 726 € HT avec réfection.

L'entreprise Olivier Richard est choisie, les travaux auront lieu pendant les vacances de Pâques.

Un constat a été établi par un huissier.

Rien n'est attaché aux constructions autour. Le sol sera réalisé en béton désactivé. La voie qui descend vers l'école sera élargie.

Après avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide les travaux avec l'entreprise susmentionnée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 05/05/2025

Reçu en préfecture le 05/05/2025

Publié le

ID: 007-210701264-20250408-DE\_2025\_54-DE

M. Bernard CHEVILLIAT, Maire de LAGORCE